

Sanctions internationales : toucher le point faible

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1560

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1021376>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Toucher le point faible

Les sanctions décrétées par les Nations unies montrent de plus en plus leurs limites. Une initiative de la Suisse encourage les Etats membres à revoir leur emploi et leur application.

«**L**a crise irakienne a révélé les limites des moyens de pression à disposition de l'ONU, celles de l'embargo et des inspections», écrivions-nous dans *DP 1559 (L'ONU et le droit des vainqueurs)*. Ces limites, la communauté internationale commence à en être consciente. Depuis la fin de la guerre froide, le Conseil de sécurité a décrété à plusieurs reprises des sanctions contre des Etats et des organisations coupables de menacer la paix: l'Irak bien sûr, mais aussi la Yougoslavie, la Libye, le Liberia, la Somalie, le mouvement Unita en Angola, le Cambodge des Khmers rouges, Haïti, le Rwanda, le Soudan, l'Afghanistan des Talibans, la Sierra Leone. Mais l'efficacité de ces mesures d'embargo reste faible; soit elles n'empêchent pas fina-

lement le recours à la force, soit elles se révèlent peu dissuasives. Et souvent elles pénalisent plus les populations et des Etats tiers que les dirigeants visés.

La Suisse joue un rôle important dans la réflexion en cours sur des sanctions ciblées, mieux à même de faire revenir à la raison des gouvernements fauteurs de guerre. En 1998 et 1999, notre pays a organisé des rencontres d'experts, connues sous le nom de «processus d'Interlaken». Des sanctions telles que le gel des avoirs et les restrictions de déplacement des cercles dirigeants, aussi bien que l'embargo sur les armes, y ont été évoquées. Plus récemment, la Confédération a demandé à un institut universitaire américain d'élaborer une sorte de mode d'emploi pour la rédaction des résolutions

du Conseil de sécurité portant sur les sanctions financières, ainsi qu'un cadre légal et procédural pour l'application de ces sanctions par les Etats. Et celui qui n'était jusqu'à peu que l'observateur permanent de notre pays auprès des Nations unies à New-York a invité, conjointement avec le secrétariat de l'organisation, les représentants des Etats et des experts à débattre de ce thème.

La Suisse, forte de son expertise financière, fait là œuvre utile et donne une image plus positive que celle de lieu privilégié de recel de l'argent douteux qui lui colle à la peau. *jd*

www.eda.admin.ch/sub_dipl/f/home/thema/intla

Indicateurs économiques: La croissance dans tous ses états

Le niveau et l'évolution du produit intérieur brut (PIB) ne sont qu'une mesure grossière de la santé économique d'un pays, a fortiori de son niveau de développement et de la qualité de vie de ses habitants (*DP 1555*). Le Canada pourrait bien être le premier Etat à développer un instrument plus proche de la réalité.

Une commission d'experts désignée par le gouvernement propose de compléter les données économiques par des indicateurs écologiques. De cette manière, la création de richesses exprimée en termes monétaires pourra être évaluée à l'aune du développement durable: les activités économiques préservent-elles ou détruisent-elles l'environnement et les ressources naturelles? Si le projet est accepté, le budget canadien ne donnera plus seulement des informations sur la croissance, les ressources financières et les dépenses, mais également sur six indicateurs: l'évolution de la surface forestière, celle des zones humides, qui reflète le degré de biodiversité, la qualité des eaux et de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et le capital humain, c'est-à-dire le niveau de formation de la population active. *jd*

Elections fédérales

L'apparemment radical - UDC

On se souvient de l'élection de Christiane Langenberger à la présidence du Parti radical suisse. Face à sa rivale zurichoise Trix Heberlein, qui est proche de l'UDC, pour ses convictions personnelles et par intérêt électoral, étant candidate au Conseil des Etats, la Vaudoise affichait sa volonté de résister à la démagogie de l'UDC et à ses excès verbaux et politiques. Elle fut élue sur ce programme.

Mais les radicaux et l'UDC zurichois ont passé une entente électorale: liste commune pour le Conseil des Etats (avec Trix Heberlein) et apparemment des listes pour le Conseil national. Cette alliance a été justifiée par un accord de fond: le pro-

blème européen, source de divergence, n'est plus d'actualité; en revanche, le programme d'économie et de moins d'Etat demeure prioritaire.

L'UDC zurichoise qui s'est affirmée contre la nomenclatura politico-financière de Zurich semble calmer le jeu, la défaite de la caste dorée étant évidente. Elle apparaît à la recherche d'une respectabilité gouvernementale supplémentaire.

Quant aux radicaux qui faisaient croire à une politique de centre-droit, ils ont choisi leur camp, clairement à droite. Zurich est trop importante pour que ce choix n'ait pas de répercussions nationales, Christiane Langenberger étant alors reléguée à un rôle décoratif. *ag*